

## **RAPPORT MORAL**

### **ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JANVIER 2016**

L'association pour la modernisation de la ligne PARIS/.BALE depuis sa création milite et agit pour maintenir et développer les liaisons ferroviaires entre PARIS et le SUD-ALSACE à ce titre elle se caractérise comme défenseur des usagers de toute la ligne, d'abord les utilisateurs des trains de voyageurs mais aussi les chargeurs fret .Elle s'est donné pour missions ces deux aspects de l'activité ferroviaire.

Elle s'inscrit pleinement dans l'optique de la préservation de l'environnement et de l'aménagement du territoire. A ce niveau la convention de 2010 qui a créé les TET était pour nous de bons augures mais hélas elle n'est pas respectée par l'Etat qui en est le concepteur et qui n'a pas donné à la SNCF les moyens financiers pour assurer une desserte correcte de nos territoires ; la SNCF a-t-elle fait les efforts nécessaires ? Difficile pour nous de répondre à cette question primordiale pour la ligne 4. Par exemple pour quelles raisons le site Internet de la SNCF envoie d'abord les demandeurs vers le TGV même au prix d'un détour coûteux. L'annonce du début des travaux préparatoires à l'électrification PARIS/TROYES nous satisfait mais cette opération menée au rabais nous laisse quelque peu dubitatifs. Pourquoi l'augmentation de la vitesse n'est elle pas envisagée sur cette ligne au profil facile et à quand la poursuite vers l'est.

Notre représentativité est reconnue par la tutelle : l'ETAT et la SNCF de même que par les élus politiques locaux et régionaux à travers les régions ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE, LORRAINE et BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE qui nous considèrent comme des interlocuteurs responsables.

Cette dernière année a été marquée par la publication du rapport DURON. L'AMPB a de suite affirmé son opposition aux solutions préconisées. Car de notre analyse plutôt que de sauver la ligne 4, la suppression d'un TET sur deux, la suppression des arrêts telle que voulue ne peut aboutir qu'à la mort des TET de la ligne. Au contraire nous préconisons et ce depuis plusieurs exercices le

maintien de CINQ A/R par jour sur le parcours PARIS/MULHOUSE et l'acquisition par l'Etat de matériel neuf de façon à reconquérir les usagers/clients en proposant plus de confort, de rapidité et de ponctualité. De même nous sommes conscients que le fret ferroviaire aiderait à sauvegarder la ligne. Nombreux sont les chargeurs prêts à revenir au rail si des propositions concrètes leur sont offertes les CCI de Haute-Saône et de MULHOUSE que nous avons rencontré l'affirment .

Notre activité en 2015 a tourné largement autour de cette problématique là. Le C.A. de l'association fort de 17 membres a œuvré dans ce but. Si au cours de cette année nous n'avons pu que déplorer la démission de ses fonctions de secrétaire de notre administrateur Claude COLLIN pour des raisons personnelles nous avons travaillé dans un environnement satisfaisant et j'en remercie celles et ceux qui en sont les acteurs.

L'AMPB regroupe des adhérents dans tous les départements traversés par la ligne et quelque uns au-delà. En 2015 la quasi-totalité de ceux –ci ont renouvelé leurs adhésions par contre il reste à agir pour faire adhérer les collectivités locales concernées (communes, communauté de communes et d'agglomération, départements et régions)

Nous nous sommes efforcés de maintenir un lien par mail avec nos adhérents qui disposent d'Internet. Dans la période il nous est difficile d'envisager un courrier postal à chacun.

### **Nos projets pour 2016 :**

**Continuer ce qui a été engagé en 2015.**

**Poursuivre les contacts avec les CCI.**

**Proposer des alternatives aux décideurs : l'Etat et la SNCF pour l'acquisition de matériel de traction neuf de façon à maintenir une desserte de qualité avant l'arrivée –aléatoire – des CORADIA LINER annoncée mais pour QUAND et pour QUI.**